

Comité de Pilotage



La Milesse
11 juillet 2025

Ordre du Jour :

1. Contexte
2. Validation du bilan des 3 années de Contrat Territorial Eau Sarthe médiane
3. Nouveautés liées à l'accord
4. Présentation des actions par les porteurs de projet
5. Calendrier à venir



Etablissement public du ministère
chargé du développement durable

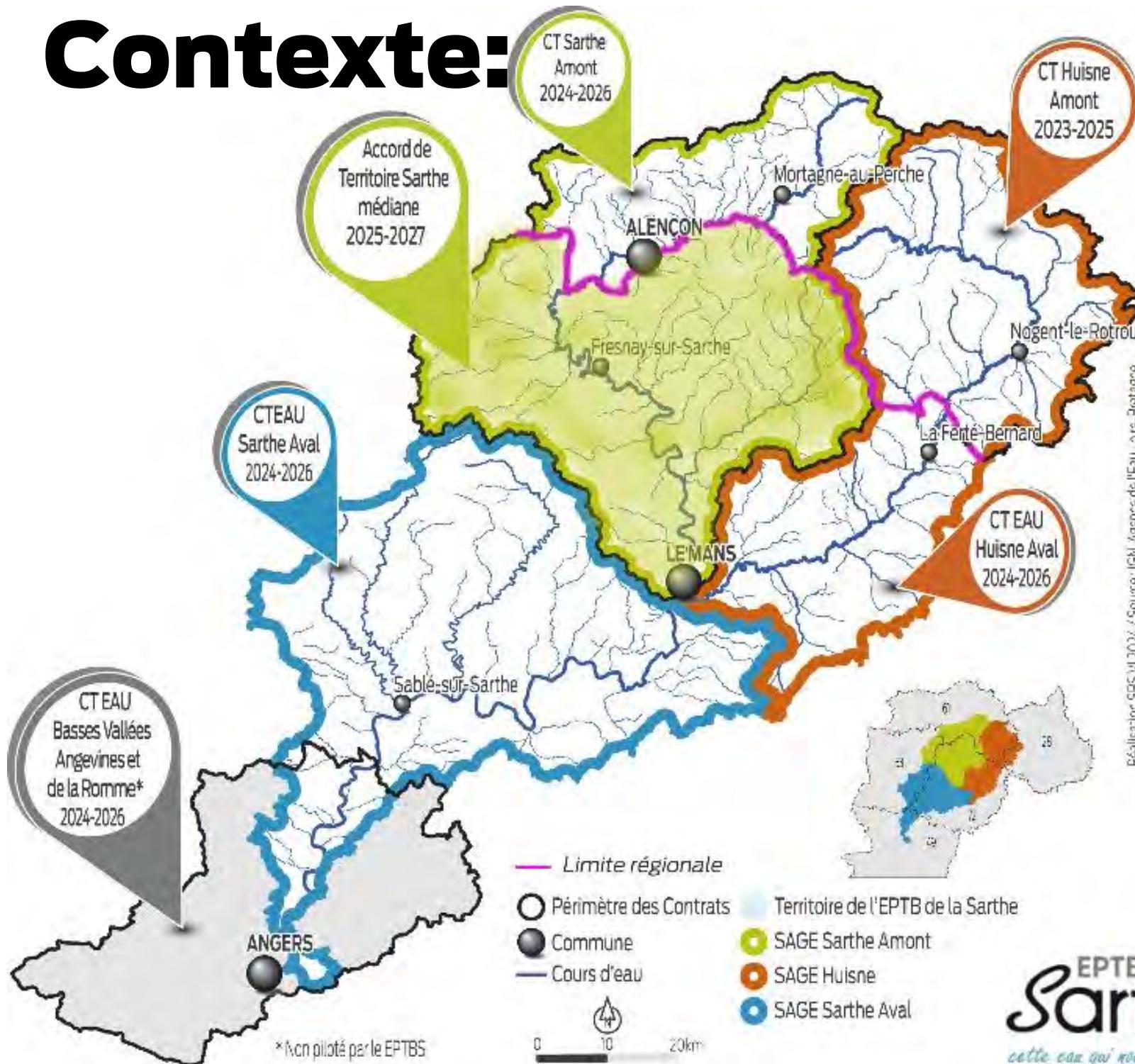
Ordre du Jour :

1. Contexte
2. Validation du bilan des 3 années de Contrat Territorial Eau Sarthe médiane
3. Nouveautés liées à l'accord
4. Présentation des actions par les porteurs de projet
5. Calendrier à venir

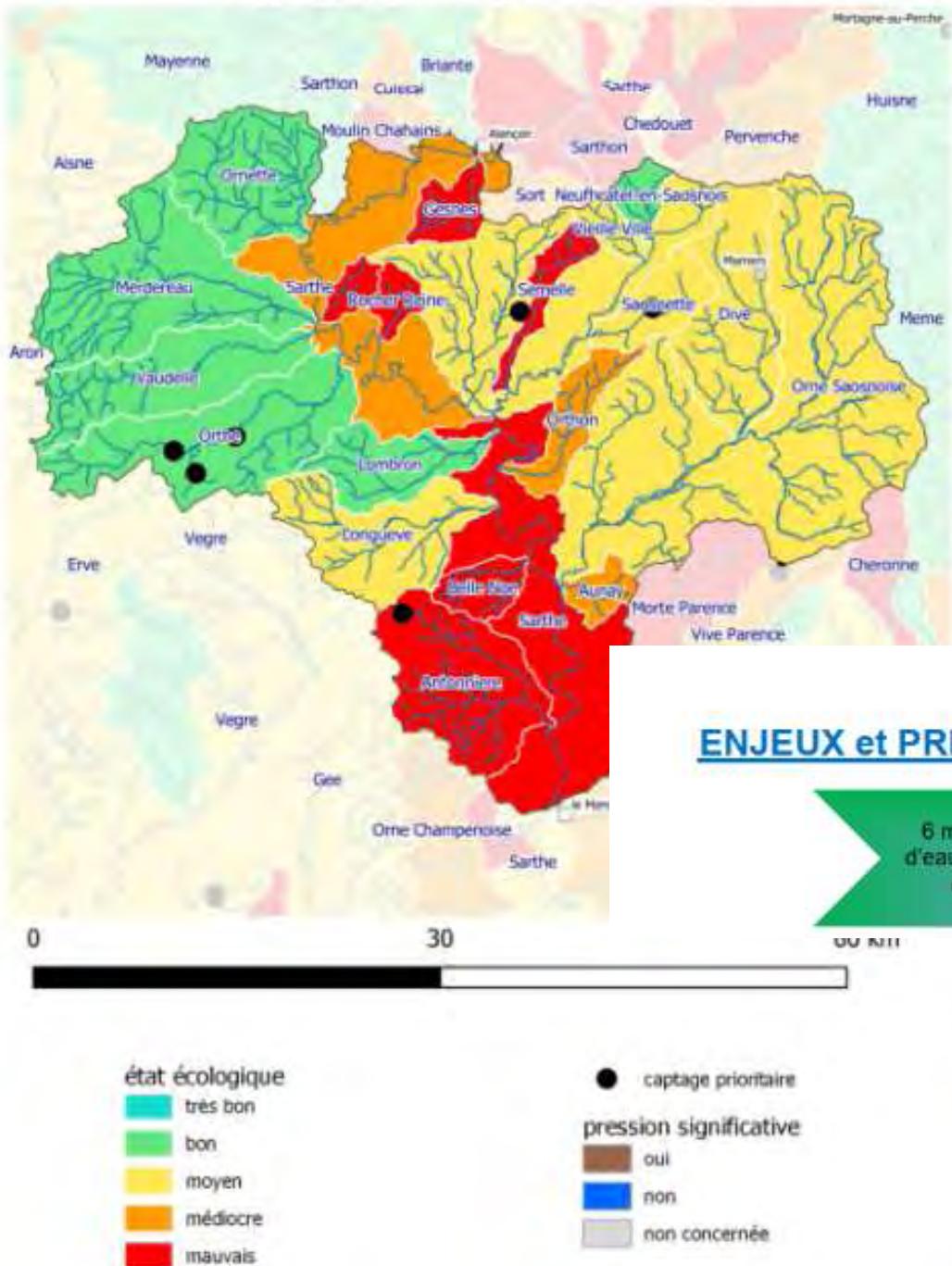


Etablissement public du ministère
chargé du développement durable

Contexte:



Etat écologique des masses d'eau de surface



Enjeux :

- Les milieux aquatiques, les milieux humides et la biodiversité,
- La qualité et la quantité d'eau,
- La mobilisation de l'ensemble des acteurs

SIAEP Rouesse Fontaine

Captage des
Moutonnières
(345 ha)



SMPEP du Nord Sarthe
Captages de Penvert (2 993 ha)
et La Fleurière (1 887 ha)

SAEP Conlie Lavardin

Captage de Basse
Vallée
(539 ha)

SIAEP région Vive Parence
Captage Vetillerie
(420 ha)

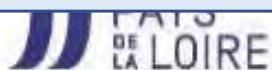
SMAEP Aunay La Touche

- Captages du Theil la Touche (2 364ha)

Actions
Diagnostic et accompagnement individuel
des agriculteurs
Accompagnement de groupes et aménagement de
stratégies foncières
Annoter le territoire



SIAEP région Dollon
Captages Les petites
Ganches (264 ha) et
Champ Charron (275 ha)



Masses d'eau concernées par le futur accord de territoire



Association Agrée pour la Pêche
et la Protection du Milieu Aquatique

AAPPMA

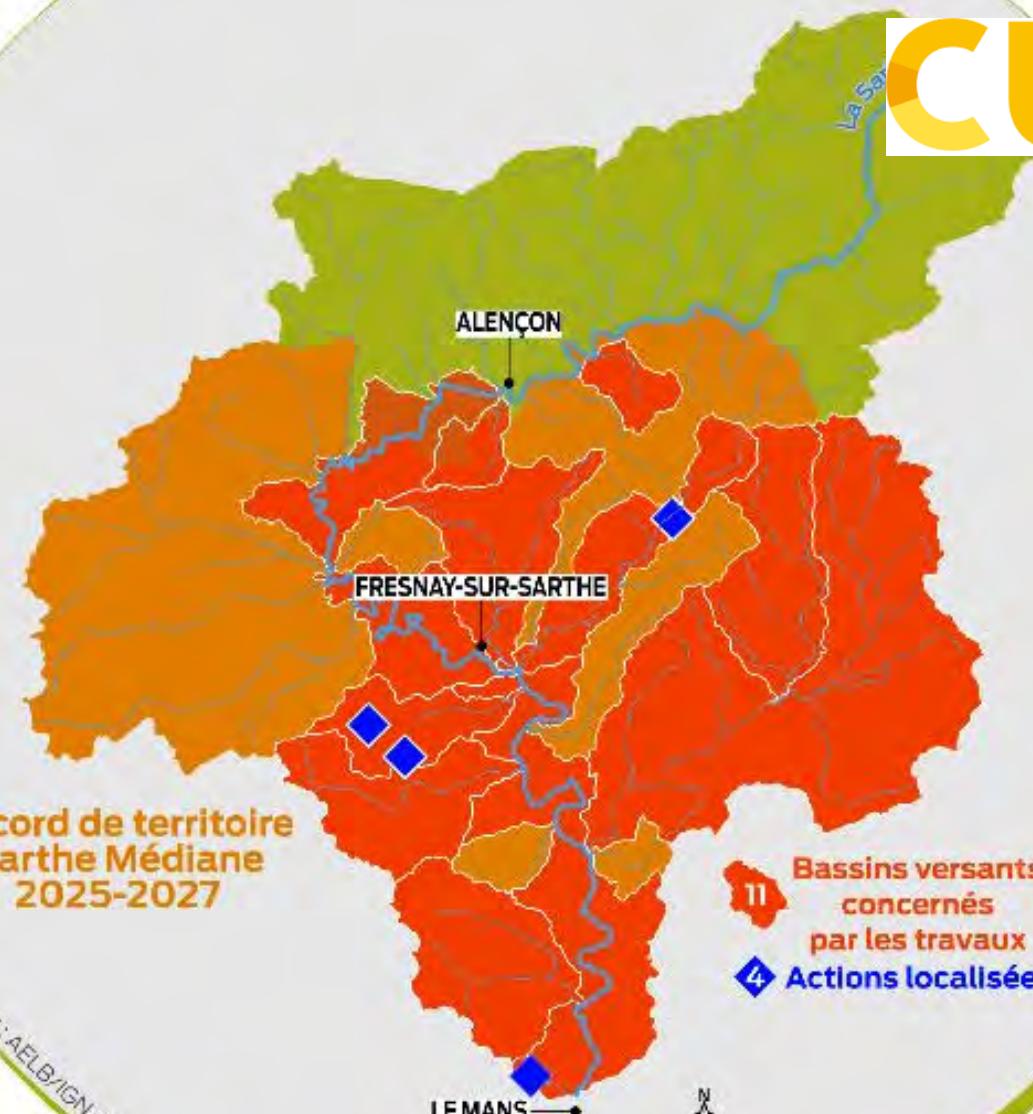
Accord de territoire
Sarthe Médiane
2025-2027



LE MANS
Métropole
COMMUNAUTÉ URBaine

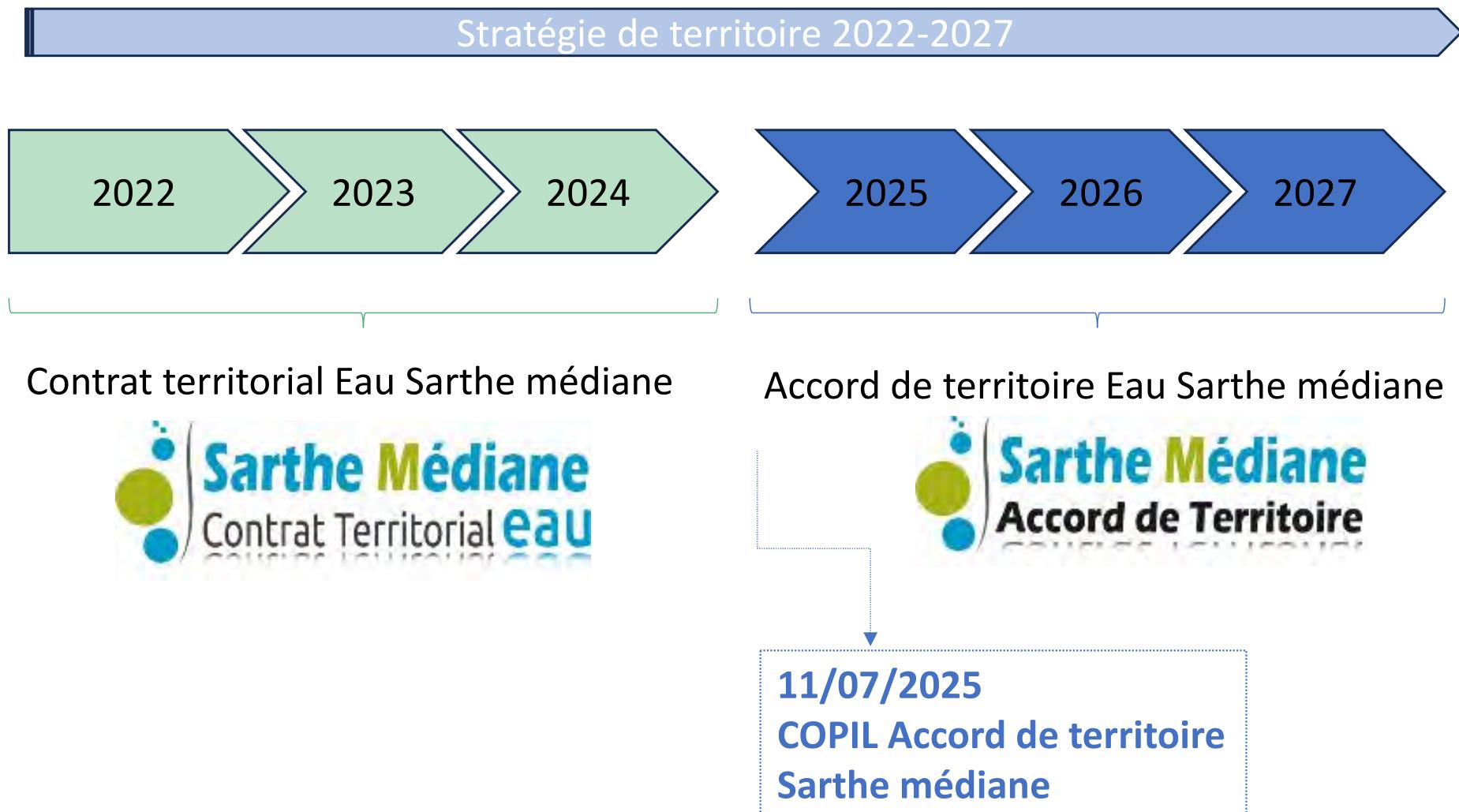
S'AEIB/IGN / Réalisation VIEL EPTB 2025

SAGE
Sarthe Amont



Contexte:

- Rappel de la démarche



Ordre du Jour :

1. Contexte
2. Validation du bilan des 3 années de Contrat Territorial Eau Sarthe médiane
3. Nouveautés liées à l'accord
4. Présentation des actions par les porteurs de projet
5. Calendrier à venir



Etablissement public du ministère
chargé du développement durable

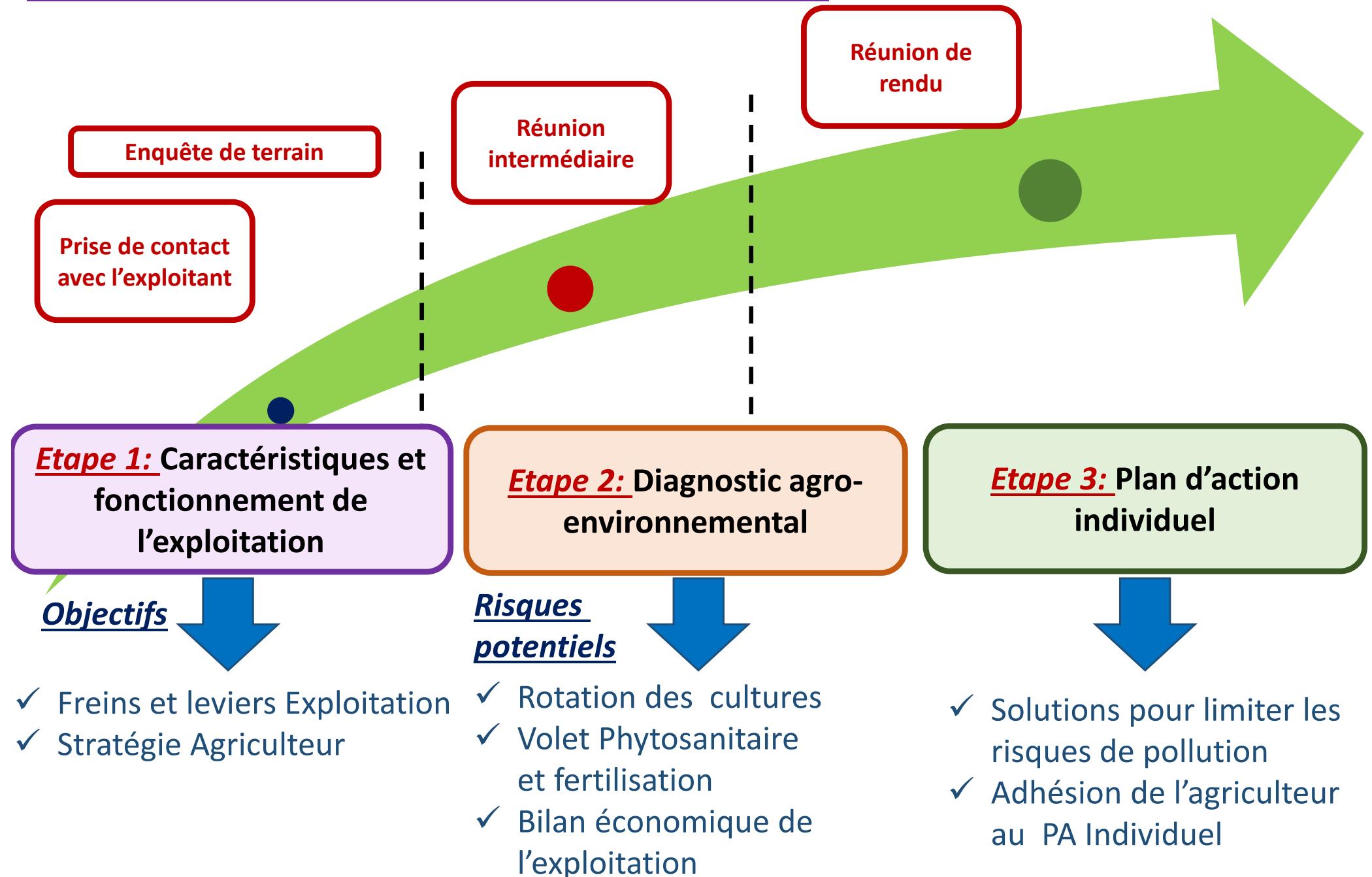
Validation du Bilan du Climat Sarthe médiane



Focus CT Eau Sarthe médiane 2022-2024

Diagnostics et accompagnement individuel

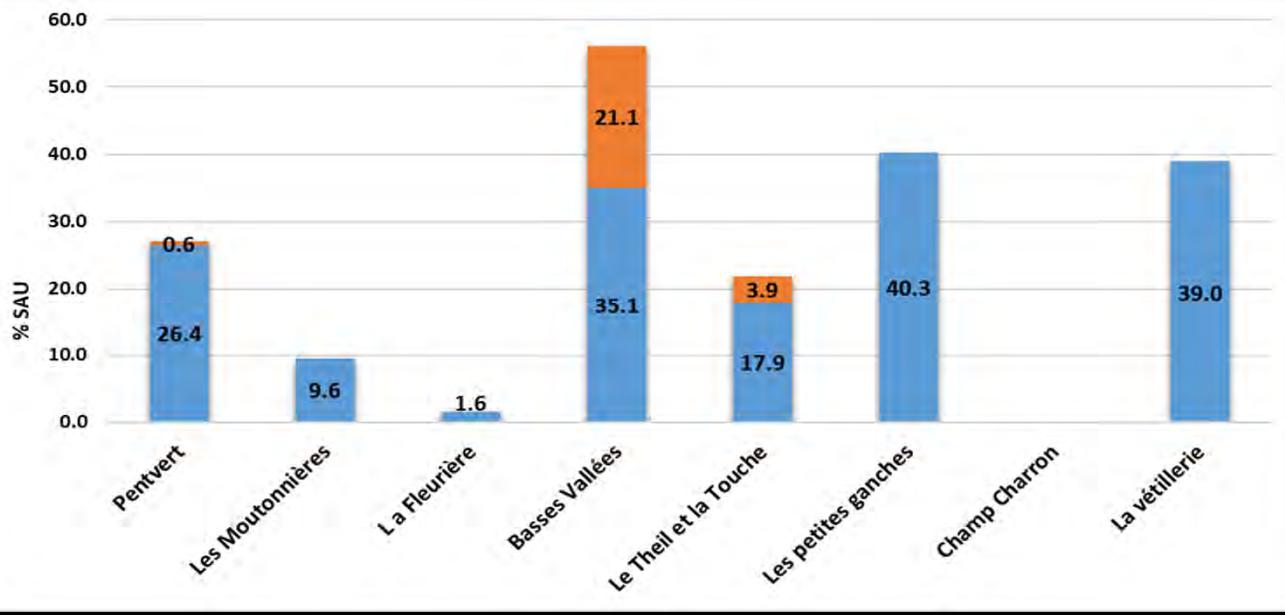
Présentation de la méthode de diagnostic individuel



Méthodologie de réalisation d'un diagnostic d'exploitation:

- Démarche en 4 étapes clés (Collecte / Saisie / Rédaction / Restitution)
- Réalisé en 3 rendez-vous
- Confidentialité des données garantie
- Démarche distincte de tout contrôle réglementaire
- Regard extérieur neutre et professionnel
- Bilan agro-environnemental complet de l'exploitation
- Possibilité de suivi à N+x pour les exploitants diagnostiqués

Évaluation des points forts et des obstacles du diagnostic individuel dans l'évolution des pratiques agricoles



Évaluation des points forts et des obstacles du diagnostic individuel dans l'évolution des pratiques agricoles

Points forts et marges de manœuvre:

- Expertise technique externe
- Identification des freins et adaptation aux spécificités de chaque exploitation
- Priorisation des actions selon les enjeux
- Evolution possible du diagnostic dans le temps

Risques et faiblesses de l'action :

- Perception intrusive
- Crainte de jugement des pratiques agricoles
- Manque d'adhésion des agriculteurs
- Recommandations parfois difficiles à mettre en œuvre
- Suivi insuffisant

Focus CT Eau Sarthe médiane 2022-2024

- Agrocampus La Germini  re



Bilan financier CTEau Sarthe médiane 2022-2024:

PREVISIONNEL

Total actions : 3 720 098 €

Montant total des aides financières : 2 871 537 € (77,2%)

Autofinancement des maîtres d'ouvrages : 848 561 € (22,8%)

- Engagements Région Pays de la Loire



- Agence de l'Eau Loire-Bretagne



PREVISIONNEL aides Région Pays de la Loire :
886 558 € (30,8 %)

ENGAGE Région Pays de la Loire :
256 625 € (29%)

PREVISIONNEL aides AELB :
1 984 979 € (69,2%)

ENGAGE AELB :
1 464 471 (%)

Ordre du Jour :

1. Contexte
2. Validation du bilan des 3 années de Contrat Territorial Eau Sarthe médiane
3. Nouveautés liées à l'accord
4. Présentation des actions par les porteurs de projet
5. Calendrier à venir



Etablissement public du ministère
chargé du développement durable

Accord de territoire Sarthe médiane 2025-2027:



Nouveautés liées à l'accord de territoire :



Formalise :

- les **objectifs partagés** que se fixent les signataires sur la durée de l'accord,
- la programmation financière pour la réalisation des actions et l'atteinte des objectifs (article 2),
- les **indicateurs** (article 4) :
 - *de suivi technique,*
 - *de suivi financier,*
 - *de dynamique de mise en œuvre de l'accord,*
 - *Environnementaux,*
- le **calendrier** de réalisation du programme d'actions,
- les **règles partagées** définissant l'efficience de l'accord et sa poursuite (article 7)

Bilans de l'accord :

Bilan annuel technique et financier :

- avancement des actions
- actualisation des indicateurs de suivi
- analyse partagée des réussites et des difficultés rencontrées

Bilan final consolidé à la fin prévue de l'accord, en s'appuyant sur les indicateurs de suivi et d'évaluation du programme d'actions

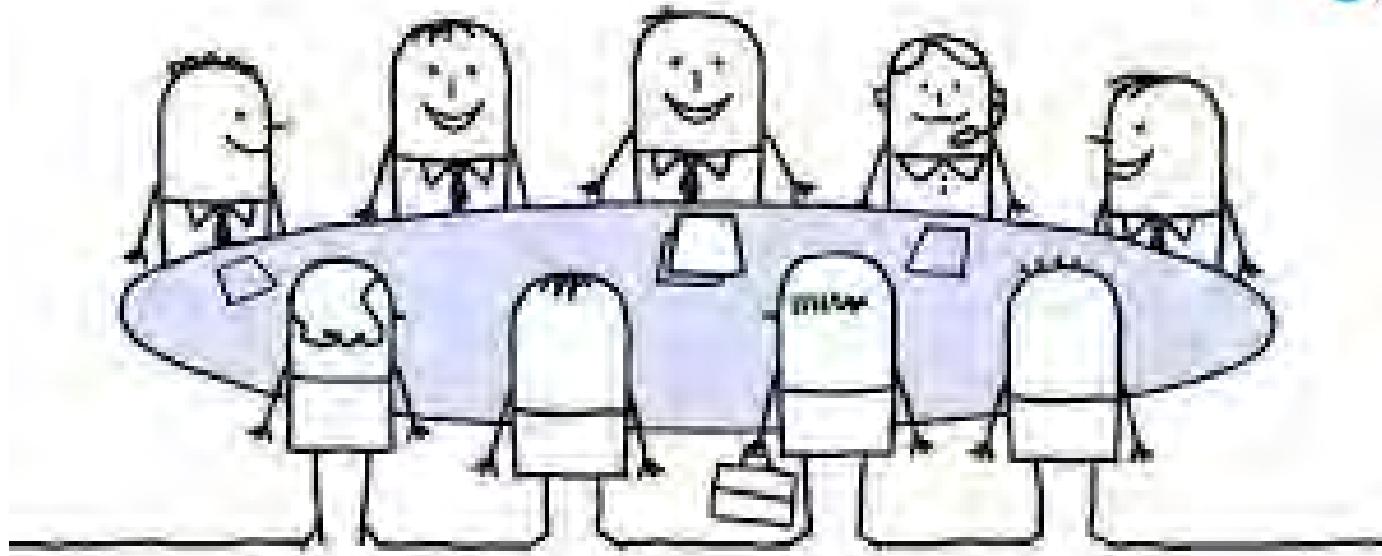
Ordre du Jour :

1. Contexte
2. Validation du bilan des 3 années de Contrat Territorial Eau Sarthe médiane
3. Nouveautés liées à l'accord
4. Présentation des actions par les porteurs de projet
5. Calendrier à venir



Etablissement public du ministère
chargé du développement durable

Présentation & échanges sur les actions proposées à l'accord de territoire



SIDPEP
Pérennes - Sarthe
Bd du
72000 SAUMUR
Tél : 02 41 48 01
Mail : sidpep@orange.fr

Syndicat mixte
d'alimentation en
eau potable
de l'Anjou - La Tranche



CUA Communauté
Urbaine
d'Alençon

SIDPEP
Nord Sarthe
Bd du
72000 SAUMUR
Tél : 02 41 48 01
Mail : sidpep@orange.fr



SIAEP
de la Région
de Vire Normandie



SIDPEP
Perseigne - Saosnois
Bel Air
72600 SAOSNES
Tel : 0243948810
Mail : secretaria@sidpep.fr

SMPEP
Nord Sarthe
Bel Air
72600 SAOSNES
Tel : 0243948810
Mail : symppef12@gmail.com

Syndicat mixte
d'alimentation en
eau potable
de L'Aunay - La Touche



**SIAEP de la Région
de Vire Normandie**

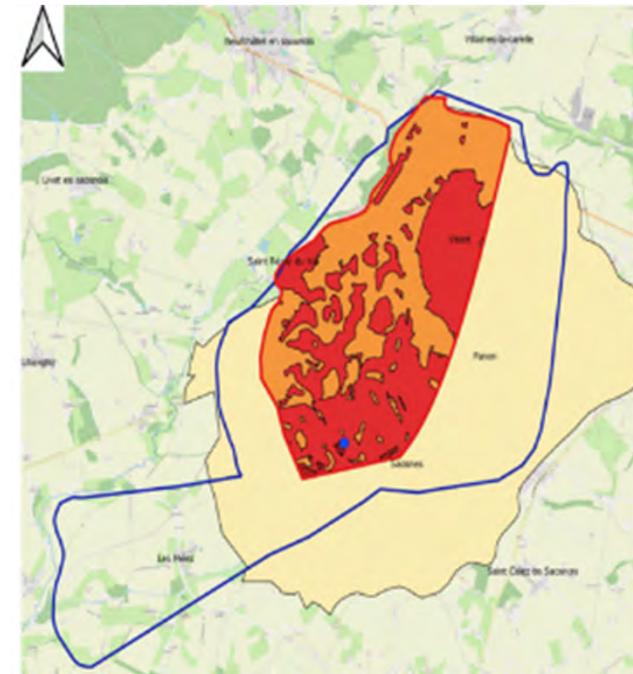


Présentation des futurs actions :

Exemple du captage de Pentvert :

Des objectifs ambitieux

- Augmentation des surfaces couvertes
- Augmentation des surfaces avec des cultures BNI
- Augmentation du nombre de cultures dans les rotations
- Maintien de la surface en herbe
- Maintien de la surface en agriculture biologique



AAC, ZPAAC et zones vulnérables du captage de Pentvert

Des actions spécifiques et adaptées au territoire

- Mise en place d'une étude sur les Paiements pour Services Environnementaux (PSE)
- Mise en place de 9 nouveaux accompagnements individuels
- Maintien de l'accompagnement pour les exploitants suivis
- Réalisation d'un essai par an avec au moins deux journées techniques d'organisés en lien avec l'essai
- Initiation et structuration de filières agricoles durables

Présentation des futurs actions :



Des actions plus globales, à l'échelle de tous les captages :

Sensibilisation

- Accompagnement à l'installation pour les nouveaux arrivant
- Participation à l'animation du futur collectif technique Captages Sarthois (porté par la Chambre d'agriculture PDL)

Animation et communication

- Diffusion de newsletter captage
- Organisation de COTECH, COPIL et groupe de travail
- Bilan des actions misent en place
- Veille sur les journées techniques

Amélioration des connaissances

- Etude de l'enjeu ruissellement sur les captages avec un lien nappe-rivière
- Présentation des délimitations des aires d'alimentation de captage
- Synthèse et diffusion des études de datation et de circulation de l'eau

Enjeu A : Qualité et les fonctionnalités des milieux aquatiques, humides et la biodiversité associée

A1 / Restaurer la qualité et les fonctionnalités des cours d'eau

Montant total des actions envisagées = 2 023 835 €

- Restauration de cours d'eau
- Restauration de la continuité écologique



A2 / Préserver et restaurer les fonctionnalités des milieux humides

Montant total de l'action envisagée = 18 000 €

- Restauration de zones humides



A4 / Aménager les bassins versants

Montant total de l'action envisagée = 30 000 €

- Crédit à la création de zones tampons humides artificielles



G4 / Animation milieux aquatiques

Montant total de l'action envisagée = 1 067 000 €



Descriptif du projet

Masse d'eau du Rosay-Nord (FRGR0470) et du Lombron (FRGR1310) :

Une étude a été lancée en 2024 (intégrant le CTau 2022-2024) et est en cours pour permettre de déterminer les actions à mener pour améliorer la qualité de ces deux masses d'eau. Cette étude se termine en novembre 2025 permettant de lancer les travaux de restauration de la morphologie et de la continuité écologique après DIG sur la période 2026 – 2030

Masse d'eau de la Longuève (FRGR1293) :

Une étude est en cours sur la Guépe affluent direct en rive droite de la Longuève (intégrant le CTau 2022-2024), dont l'objectif est d'identifier et de hiérarchiser les différents éléments concourant aux problématiques d'inondations et de ruissellement de la commune de Mézière sous Lavardin. Cette étude a déjà mis en avant des actions à mener pour améliorer la qualité et le fonctionnement de ce cours d'eau. Cette étude se terminant mi 2025, des travaux de restauration morphologique sont prévus sur la période 2026 – 2030

Masse d'eau de la Bièvre (FRGR0469) :

À la suite d'une étude réalisée en 2010 sur la masse d'eau de la Bièvre, différents points de blocage avaient été relevés en termes de continuité écologique. Le laverie de Neufchâtel en Saosnois fait partie de ses points importants et nécessiterait une étude préalable et des travaux d'aménagements pour répondre à l'objectif de continuité sur le ruisseau du Vieille-ville affluent direct en rive droite de la Bièvre.

Masse d'eau de l'Antonnière (FRGR0473) :

En 2020 une étude de la masse d'eau de l'Antonnière a mis en avant une stratégie d'amélioration de la qualité écologique de l'Antonnière et de ses affluents sur le territoire de la communauté urbaine de Le Mans Métropole. Les actions proposées dans le programme d'actions concernent des enjeux de continuité écologique, de restauration des zones humides, de restauration du lit mineur et la restauration de la ripisylve. Il est encore nécessaire de préciser techniquement et financièrement les travaux via une étude de faisabilité sur les secteurs sélectionnés qui sont : la commune de la Milesse et celle d'Aigné. Pour donner suite à cette étude des travaux sont prévus d'être réalisés.

Masse d'eau du Chaumard (FRGR0455B) :

Une étude réalisée en 2023 a posé le programme d'actions pour l'amélioration de la qualité écologique du Chaumard, cours d'eau situé sur la commune de Rouillon et du Mans. Il a été déterminer que le Syndicat Mixte de la Sarthe Amont pourrait réaliser les travaux de restauration morphologique sur la confluence du Petit Chaumard et du Chaumard sur 200 mètres linéaires.

Détail financier et plan de financement prévisionnel

Opération	2025	2026	2027	Total € TTC
Animation du contrat	100 000	100 000	100 000	300 000
Animation du contrat mutualisé*	0	0	0	0
Travaux	80 000	80 000	110 000	270 000
Etudes de conception et de maîtrise d'œuvre	/	50 000	/	50 000
Suivis / communication	10 000	15 000	15 000	40 000
Total travaux études suivis	90 000	145 000	125 000	360 000

* pris en charge par le SMBOS puis répartition de l'autofinancement par SMSA pour un poste à 50/50

Financeurs	Montant éligible €	Taux	Montant €
AELB (animation du contrat) SMSA - autofinancement (animation du contrat)	300 000	60%	180 000
		40 %	120 000
AELB (étude, travaux et suivis) Région Pays de la Loire (étude, travaux et suivis) SMSA - autofinancement (étude, travaux et suivis)	360 000	50%	180 000
		30%	108 000
		20 %	72 000

Indicateurs de suivi

Indicateurs techniques : Restauration des cours d'eau : 650ml de cours d'eau restauré, 4 opérations engagées.
Restauration continuité : 2 ouvrages rendus franchissable, 200 ml d'écoulement restauré

Indicateurs environnementaux : IPR, I2M2



Descriptif du projet

2025 : Masse d'eau concernée : FRGR0457 : Actions complémentaires à la suppression du barrage de Roullée sur la commune de Villeneuve en Perseigne. Restauration du lit du ruisseau des Livrées (affluent direct de la Sarthe en amont du barrage de Roullée) sur 1 km, suppression de trois seuils, mise en place de clôtures et d'abreuvoirs.

2026 : Mase d'eau concernée FRGR1402 : Restauration du bassin du Sarthon : Restauration du lit mineur et création de Zones Tampons Humides Artificiels (ZTHA).

2027 : Mase d'eau concernée FRGR1378 : Restauration du bassin du Gesnes : Restauration du lit mineur, des berges et des annexes hydrauliques.

Maître d'ouvrage

Nom de la structure qui porte l'action : Communauté Urbaine d'Alençon

Représentant légal : Romain DUBOIS

Représentant dossier : Jérémie OLLER

Mail du représentant dossier : jeremie.oller@ville-alencon.fr
Tel : 02 33 80 87 14 / Adresse : Place Foch 61000 Alençon

Détail financier et plan de financement prévisionnel

Opération	2025	2026	2027	Total € TTC
Animation du contrat (sur CT Sarthe amont)	149 000	149 000	149 000	447 000
Restauration continuité Roullée (72)	264 000 (uniquement AELB)	0	0	264 000
Travaux ZTHA Sarthon (72)	0	30 000	0	30 000
Travaux effacement petits ouvrages Sarthon (72)	0	25 000	0	25 000
Travaux restauration lit et continuité écologique Gesnes (72)	0	0	325 570	325 570
Total travaux	264 000	55 000	325 570	644 570

Financeurs	Montant éligible €	Taux / montant éligible	Montant Aide €
AELB (animation du contrat sur CT Sarthe amont)	447 000	50 %	223 500
CUA - autofinancement (animation du contrat)		50 %	223 500
AELB (travaux)	644 570	50 %	322 285
Région Pays de la Loire (travaux)	380 570	30 %	114 171
CUA – autofinancement (travaux)	644 570	33 %	208 114

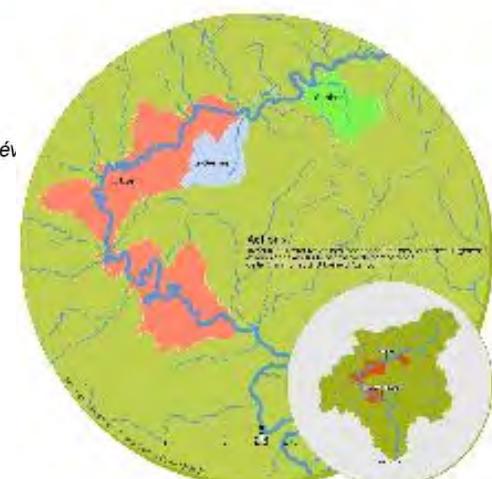
Indicateurs de suivi

Indicateurs techniques : Restauration des cours d'eau : nombre d'études réalisées, ml de cours d'eau restauré, nombre d'opérations engagées.

restauré
restauré

Création de ZTHA : nombre ZTHA créée, estimation des surfaces captées par chacune des ZTHA créée

Indicateurs environnementaux : IPR et I2M2



Descriptif du projet

Masse d'eau de la Dive (FRGR0472) :

Restauration morphologique de la Dive en amont de la ville de Mamers par recharge et diversification des écoulements et la restauration d'un ouvrage de répartition des débits permettant la continuité écologique (Année 1 et 2)

Restauration morphologique du Rutin par recharge et diversification des écoulements mais aussi par le recalage d'ouvrages de type busage permettant le rétablissement de la continuité écologique (Année 1, 2 et 3)

Restauration morphologique du Gouffre de Bonvoisin en amont de Commerveil par recharge en granulats (Année 2)

Masse d'eau de l'Orne Saosnoise (FRGR0471) :

Etude de scénario pour la suppression de l'ouvrage du moulin de la Louvressse à Saint Cosme en Vairais sur l'Orne Saosnoise.

Etude du réseau hydrographique du bassin versant de la Gandelée dans le cadre de la restauration morphologique des cours d'eau et la Prévention des inondations

Travaux de restauration morphologique des cours d'eau du bassin de la Gandelée

Réalisation des travaux de restauration de la continuité écologique et de la morphologie du Tripoulin dans le centre-bourg de Bonnétable (Année 2). Travaux prévus dans le cadre du CTEau mais après étude AVP les travaux s'avèrent beaucoup plus conséquents que prévus et dépassent les montants engagés.

Etude pour la préparation du programme de travaux suivant (Année 3)

Détail financier et plan de financement prévisionnel

Opération	2025	2026	2027	Total (€ TTC)
Animation du contrat	60 000	60 000	60 000	180 000
Animation du contrat mutualisé*	20 000	60 000	60 000	140 000
Etudes et suivis	40 000	44 500	50 000	134 500
Travaux sur continuité et lit mineur	29 300	88 990	60 875	179 165
Travaux Bonnétable		234 410		234 410
Total études et travaux	69 300	367 900	110 875	548 075

Financeurs	Montant éligible (€ TTC)	Taux	Montant Aide €
AELB (animation)	320 000	60 %	192 000
SMBOS autofinancement (animation)		40 %	128 000
AELB (travaux & études)	548 075	50 %	274 037
Région Pays de la Loire (travaux & études)		30 %	164 422
SMBOS autofinancement (travaux & études)		20 %	109 616

*Répartition de l'animation du contrat mutualisé à 50/50 entre le SMBOS et le SMSA.

Indicateurs techniques : Restauration des cours d'eau : nombre d'études réalisées : 1, 2 000 ml de cours d'eau restauré, nombre d'opérations engagées. : 4

Restauration continuité : nombre d'ouvrages ou sites étudiés : 1, nombre de propriétaires volontaires, nombre d'ouvrages rendus franchissable, évolution d'écoulement restauré : 2 000 ml

Indicateurs environnementaux : IPR, I2M2



Descriptif du projet

Suite à une étude de faisabilité menée en 2019-2020 via le CTEau Sarthe médiane 2022-2024, le Conseil Communautaire a validé un programme d'actions pour la restauration écologique du bassin versant du Chaumard (ME FRGR0455B). Les travaux à réaliser ayant été précisés, trois tronçons prioritaires ont pu être identifiés : un tronçon en amont, un tronçon à la confluence avec le Petit Chaumard et un tronçon en aval en partie parallèle avec le Boulevard Nature. D'autres tronçons pourront être réalisés par la suite en fonction des opportunités (accord riverains).

- 1- Sur le tronçon amont, le cours d'eau est actuellement complètement canalisé ce qui entraîne une accélération du débit et empêche une connexion avec les zones riveraines. Aucune vie n'est possible. Les travaux envisagés, à savoir la démolition du canal en béton et la création d'un nouveau lit sinuieux, permettront notamment de réduire la vitesse de l'écoulement, de favoriser le débordement du cours d'eau, le ressuyage des parcelles et de créer des habitats pour la faune et la flore.
- 2- Le Petit Chaumard, à sa confluence avec le Chaumard, s'écoule le long de la route. Lors des crues, il inonde et érode la voirie. Le projet est de remettre ce cours d'eau au niveau du point bas de la prairie, de reconstituer un lit naturel méandrique afin qu'il puisse se reconnecter avec la zone humide, reconstituer une ripisylve et donc des habitats pour la faune.
- 3- Sur l'aval, le tracé projeté du Boulevard Nature est parallèle au cours d'eau jusqu'à l'entrée du Mans. Sur cette partie, le cours d'eau longe la route puis devient souterrain. Les travaux consistent à profiter des travaux du Boulevard Nature pour recréer un lit emboité plus large et aux profils d'écoulement plus variés afin que l'écoulement puisse davantage s'étaler lors des montées d'eau et créer davantage d'habitats lors des basses eaux. De plus, la partie enterrée entre l'entrée du Mans et la ligne SNCF sera mise à ciel ouvert dans la prairie. Ce nouveau lit méandrique permettra notamment un débordement régulier du cours d'eau dans la prairie et une reconstitution de la ripisylve, ce qui favorisera la biodiversité.

Les travaux sont prévus pour 2025, voire 2026 si imprévus.

Pour réaliser ces aménagements, des conventions avec les propriétaires seront nécessaires en amont et des acquisitions sont en cours (emplacements réservés) à la confluence et en aval.

Les conclusions de ces études ont été partagées avec le Syndicat Mixte Sarthe Amont (SMSA) en charge de la compétence Gestion des Milieux Aquatiques (GEMA).

C'est pourquoi, le SMSA et Le Mans Métropole doivent réaliser chacun une partie des travaux.

Suite à un échange de courriers avec le SMSA, ce dernier prend en charge le reméandrage du Petit Chaumard à la confluence (n°2), Le Mans Métropole se chargeant des travaux des tronçons amont (n°1) et aval (n°3) principalement destinés à prévenir les inondations et à favoriser la biodiversité.

Détail financier et plan de financement prévisionnel sur la base des offres retenues

Opération	2025	2026	2027	Total HT
Tranche 1 : travaux de restauration de la morphologie du lit mineur du secteur Chaumard amont	100 000	/	/	100 000 €
Tranche 3 : Chaumard Aval (hors travaux du Boulevard Nature)	140 000	/	/	140 000 €
Total	240 000	0	0	240 000 €

Indicateurs de suivi

Indicateurs techniques : Restauration des cours d'eau : nombre d'études réalisées, ml de cours d'eau restauré, nombre d'opérations engagées, surface de zones d'expansion de crue recolonisée

Indicateurs environnementaux : IPR, I2M2 et Suivi expérimental de l'évolution des zones humides annexes grâce aux piézomètres et au suivi de la flore

Maître d'ouvrage

LE MANS METROPOLE – Direction Eau Assainissement

Représentant légal :

Stéphane LE FOLL

Représentant dossier :

Hélène THOMAS

E-mail du représentant dossier : helene.thomas@lemans.fr

Tel : 02 43 47 39 49

Adresse : CS40010 - 72039 LE MANS CEDEX 9

travaux de restauration morphologique de la partie 1, parcelle A1 102, il s'agit :



Financeurs	Montant éligible	Taux	Montant
Agence de l'eau Loire Bretagne	240 000 €	0 %	0 €
Région Pays de la Loire		30 %	72 000 €
Autre : fonds verts biodiversité		50%	120 000 €
Le Mans Métropole (autofinancement)		20%	48 000 €



Descriptif du projet

Le Parc et Géoparc mondial Unesco Normandie-Maine a identifié un projet de restauration écologique en forêt domaniale de Sillé (situé le sous bassin versant du Souci ME FRGR0455B).

La lande tourbeuse en forêt domaniale de Sillé-le-Guillaume a historiquement subi de nombreuses modifications pour la sylviculture mais ne fait aujourd'hui plus partie des parcelles de production. Aussi, en concertation avec l'ONF et le Syndicat Mixte GEMAPI de la Sarthe amont, le Parc propose de travailler à sa restauration par la réalisation d'un déboisement partiel (notamment de certaines essences plantées qui contribuent à pomper l'eau de la zone et acidifier les sols) et le bouchage du drain central (et des drains périphériques s'ils sont détectés) pour récréer la zone sourceuse qui étaient historiquement présente. La zone ciblée, d'une superficie totale de 1,8 ha constitue également un intérêt notable pour la biodiversité avec la présence du Lézard vivipare, de la Rossolis à feuilles rondes ou encore du Phanéroptère commun (tous trois inscrits comme quasi-menacés dans les listes rouges régionales), quelques travaux de remise en lumière de la végétation seront également à programmer, en particulier la coupe et le dessouchage d'arbres, le broyage avec exportation d'une partie de la zone, et un étrépage léger, pour optimiser l'accueil d'une faune et d'une flore typique des landes humides.

Le suivi après-travaux de l'emprise sera réalisé par le Parc et ne nécessitera pas de fonds dédiés

Maître d'ouvrage

Nom de la structure qui porte l'action
Parc et Géoparc mondial UNESCO Normandie Maine

Représentant légal :
Laurent Marting

Représentant dossier :
Johannic Chevreau
Johannic.chevreau@parc-normandie-maine.fr
06 81 02 85 21
1 Route du Château, CS 80005
61 320 CARROUGES CEDEX

Détail financier et plan de financement prévisionnel

Opération	2025	2026	2027	Total (TTC)
Abattage arbres et dessouchage (1300m ²)	10 000 €			10 000
Bouchage du drain central et éventuels drains périphériques (120mL)	2 250 €			2 250
Arrachage des jeunes ligneux et broyage (avec export de la végétation) (4800m ²)	5000 €			5 000
Etrépage superficiel pour accueillir la flore patrimoniale (500m ²)	750 €			750
Total	18 000 €			18 000

Financeurs	Montant éligible €	Taux	Montant Aide €
AELB	18 000	50 %	9 000
		30 %	5 400
		20 %	3 600

Indicateurs de suivi

Indicateurs techniques : Restauration de zone humide : nombre d'études réalisées, surface de ZH restaurée.

Indicateurs environnementaux : Evolution des effectifs de faune et flore patrimoniale, Evolution avant / après travaux des habitats naturels



Descriptif du projet

Le ruisseau de la Vallée d'Enfer (ME Biennne FRGR0469), situé en Forêt domaniale de Perseigne, compte **sept buses hydrauliques** de sa source à son point de confluence au Carrefour des trois ponts. Ces ouvrages artificiels sont sous-dimensionnés par rapport au débit du cours d'eau et mal positionnés par rapport à son lit naturel. Plusieurs dysfonctionnements ont été constatés sur chacun des ouvrages, engendrant ainsi une rupture de continuité, un écoulement irrégulier, des bouchons en amont des ouvrages et des inondations de la route dans les périodes de fortes précipitations.

Afin de rétablir la continuité écologique de la Vallée d'Enfer d'une part, et de cesser les conséquences du sous-dimensionnement des buses d'autre part, les travaux visent à **supprimer les buses hydrauliques** actuellement en place, et de les **remplacer par des ponceaux cadres à contour ouvert**.

Ce ruisseau est par ailleurs inclus dans le périmètre Natura 2000 « Vallée du Rutin, coteau de Chaumiton, étang de Saosnes, forêt de Perseigne » (FR 5200645). La réhabilitation des ouvrages hydrauliques fait l'objet d'une des fiches action du Document d'Objectifs du site. Ces travaux visant à rétablir la continuité écologique du cours d'eau se justifient d'autant plus que les campagnes d'inventaire piscicole menées par l'OFB à l'aval du Carrefour des trois ponts a permis d'identifier une certaine richesse spécifique pour un cours d'eau forestier situé en tête de bassin, dont certaines sont d'intérêt communautaire : lamproie de Planer, vairon, truite fario, chabot.

Plusieurs phases constituent ce projet : *travaux de remplacement des ouvrages, terrassement et réfection des chemins de débardage et des routes puis des suivis post-travaux (faune benthique et veille sur le niveau d'eau)*

Détail financier et plan de financement prévisionnel

Opération	2025	2026	2027	Total (€ HT)
Remplacement et terrassement ponts 1, 2, 3 et 5 (ponts sous chemin de débardage)		30 000		30 000
Remplacement, terrassement et enrobé ponts 4, 6 et 7 (ponts sous route forestière)		60 000		60 000
I2M2 (n avant travaux, n+1, n+2)	5 000	5000	5000	15 000
Communication financeur		100		100
Total	5 000	95 100	5 000	110 100

Financeurs	Montant éligible €	Taux	Montant Aide €
AELB	110 100 €	50 %	55 050 €
		30 %	33 030 €
		20 %	22 020 €
Région Pays de la Loire			
PNR Normandie-Maine <i>Contrat Natura 2000</i>			

Indicateurs de suivi

Indicateurs techniques : Restauration continuité : nombre d'ouvrages ou sites étudiés, nombre d'ouvrages rendus franchissable, évolution du taux d'étage

Indicateurs environnementaux : Indice abondance Truitelle ou IPR, I2M2 à l'étage avant et après les travaux



RESTAURATION DES FONCTIONNALITES ECOLOGIQUES
DE LA BIENNE A SAINT-REMY-DU-VAL

Descriptif du projet

Le réseau hydrographique de la Bièvre (Masse d'eau FRGR0469) a été fortement impacté par les travaux hydrauliques et les aménagements réalisés sur le bassin versant. Les fonctionnalités écologiques s'en retrouvent fortement dégradées et la masse d'état est identifiée comme dégradée.

L'Association Agrée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique de Mamers, gestionnaire de la pêche sur ce territoire, est une association loi 1901 reconnue d'utilité publique, dont les missions encadrées par ses statuts lui confèrent la possibilité de réaliser des opérations de restauration et d'aménagement de cours d'eau.

Consciente de l'état de dégradation généralisé du cours d'eau, notamment sur les parcours de pêche dont elle dispose, elle souhaite apporter sa participation à l'effort de reconquête du bon état écologique de cette masse d'eau. Sur la base des éléments de connaissances à sa disposition, elle propose de mener les travaux nécessaires à la restauration de la fonctionnalité écologique du cours d'eau sur un tronçon localisé entre le Pont « Maillard » et le pont du plan d'eau de Saint-Rémy-du-Val (entre 500 et 900m selon cout et possibilités d'intervention). Ce parcours autrefois reconnu pour son potentiel piscicole présente un état d'altération préoccupant en lien avec les caractéristiques du lit et l'évolution de l'hydrologie locale.

Cette action viendrait naturellement compléter les travaux que pourrait engager le SMSA à l'avenir sur ce bassin.

Détail financier et plan de financement prévisionnel

Opération	2025	2026	2027	Total (€ TTC)
Animation du contrat	0	0	0	0
Action n°1 : Etude de projet	13 000	0	0	13 000
Action n°2 : Réalisation des travaux	0	67 000	5 000	72 000
Action n°3 : Indicateurs de suivis	1 000	0	1 500	2 500
Total	14 000	67 000	6 500	87 500

Maître d'ouvrage

AAPPMA la gaule du Saosnois / Mamers

Représentant légal : M. Bisson, Président AAPPMA

Représentant dossier : Assistance admin. et tech. : FDPPMA72

Cyril Lombardot

E-mail du représentant : cyril.lombardot@peche72.fr

Tel : 02.43.50.39.32

Adresse : Les Rouanneraines 72210 Fillé-sur-Sarthe

Indicateurs de suivi

Indicateurs techniques : Restauration des cours d'eau : nombre d'études réalisées : 2, 900 ml de cours d'eau étudié, 500 à 900 ml de cours d'

Indicateurs environnementaux : IPR et recensement frayères en 2025 puis 2027

Financeurs	Montant éligible €	Taux	Montant Aide €
AELB		50 %	43 750
Région Pays de la Loire	87 500	30 %	26 250
AAPPMA de Mamers		20 %	17 500



Descriptif du projet

Le réseau hydrographique du Lombron (Masse d'eau FRGR1310) a été fortement impacté par les travaux hydrauliques passés et les aménagements réalisés sur le bassin versant. Les fonctionnalités écologiques se dégradent et la masse d'eau est en passe d'être déclassée dans les années à venir.

L'Association Agrée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique de Neuville-lais, gestionnaire de la pêche sur ce territoire, est une association loi 1901 reconnue d'utilité publique, dont les missions encadrées par ses statuts lui confèrent la possibilité de réaliser des opérations de restauration et d'aménagement de cours d'eau.

Consciente de l'état de dégradation généralisé du cours d'eau, notamment sur les parcours de pêche dont elle dispose, elle souhaite apporter sa participation à l'effort de reconquête du bon état écologique de cette masse d'eau. Sur la base des premiers éléments posés par le diagnostic engagé par le SMSA, elle propose de mener les travaux nécessaires à la restauration de la fonctionnalité écologique du cours d'eau sur près de 800 m linéaire, au droit d'un parcours reconnu autrefois pour son potentiel piscicole mais présentant aujourd'hui un état d'altération sensible.

Elle souhaite également pouvoir faciliter la continuité piscicole sur la tête de bassin du ruisseau des Tuilleries qui constitue un réservoir biologique pour la masse d'eau du Lombron mais sur lequel les débits d'étiage très faibles imposent aux poissons d'effectuer des migrations pour accéder aux zones amont à fort potentiel pour la reproduction de la truite fario.

Détail financier et plan de financement prévisionnel

Opération	2025	2026	2027	Total (€ TTC)
Animation du contrat	0	0	0	0
Action n°1 : Etude de projet	10 000	0	0	10 000
Action n°2 : Réalisation des travaux	0	60 000	2 500	62 500
Action n°3 : Indicateurs de suivis	1 000	0	1 500	2 500
Total	11 000	60 000	4 000	75 000

Indicateurs de suivi

Indicateurs techniques : Restauration des cours d'eau : nombre d'études réalisées : 1, 800 ml de cours d'eau étudié, au moins 600 ml de cours d'eau restauré, nom Continuité écologique : nombre d'ouvrages ou sites étudiés : 3, nombre de propriétaires volontaires, nombre d'ouvrages rendus d'étiage, ml d'écoulement restauré
Indicateurs environnementaux : IPR et recensement frayères en 2025 et 2027

Financeurs	Montant éligible	Taux	Montant Aide
AELB		- %	-
Région Pays de la Loire	75 000	30 %	22 500
AAPPMA Neuville-lais		20 %	15 000



Préservation de la ressource eau sur le bassin versant Sarthe amont grâce à des actions de sensibilisation, d'information et de chantiers écoles pour mieux mobiliser les apprenants agricoles

Descriptif du projet

L'agrocampus de la Germinière compte 1000 apprenants (lycée, CFA et CFPPA confondus), destinés pour la plupart à devenir de futurs agriculteurs ou salariés agricoles. Plusieurs professeurs accompagnés par la direction de l'établissement ont élaboré un projet qui va au-delà des référentiels pédagogiques en rendant aussi les apprenants acteurs dans la préservation de la ressource Eau. La DRAAF Pays de la Loire soutient techniquement ce projet expérimental afin de le répliquer dans d'autres établissements de la Région.

Une première partie du projet consiste, sur un cycle de formation de 3 à 5 ans, de sensibiliser chacune des classes sur les enjeux de l'eau, via des visites, des interventions, des séjours ou des journées thématiques chez des professionnels et acteurs du territoire. Le site de Pentvert (captage AEP prioritaire et ME Saosnette FRGR1341) sera notamment un lieu d'exercices à la sensibilisation. Les objectifs seront de faire prendre conscience du rôle clé des cours d'eau et nappes souterraines, des enjeux liés à leurs gestions et d'induire une réflexion sur les conduites et les pratiques individuelles ou collectives.

Une seconde partie du projet aura pour rôle de mettre en pratique la théorie et d'obtenir un support pérenne pour la sensibilisation. Pour cela nous avons envisagé un 1^{er} chantier école d'aménagement et de réhabilitation de la source du Chaumard (zone humide et début du cours d'eau) sur le site de l'exploitation (Le Chaumard ME FRGR0455B). Des travaux de réhabilitation de la zone humide, en lien avec le SMSA disposant de la compétence GEMAPI et le CEN Pays de la Loire seront réalisés. Un suivi des espèces, l'installation de piézomètres et leurs suivis, accompagnés de panneaux d'information pour pérenniser l'action sont envisagés, afin de démontrer à ces futurs agriculteurs l'intérêt de la préservation de ces structures à l'échelle d'une exploitation.

Le 2^{ème} chantier école portera sur l'économie d'eau au sein de l'exploitation mais également au sein du lycée (bâtiments publics), en effectuant un diagnostic dans un première temps et, dans un deuxième temps, en mettant en place des mesures permettant une diminution de la consommation en eau potable par l'utilisation d'eaux pluviales ou non conventionnelles.

Détail financier et plan de financement prévisionnel

Opérations	2025	2026	2027	Total (€ TTC)
Interventions extérieures dédiées aux thématiques de l'eau	17 230	17 230	17 230	51 690
Réhabilitation source du Chaumard et suivi	6 974	6 974	6 974	20 922
Économie d'eau et réduction de prélèvement	12 463	12 463	12 462	37 388
Total	36 667	36 667	36 666	110 000

Financeurs	Montant éligible	Taux	Montant Aide
AELB	0	- %	0 €
Région Pays de la Loire	110 000	50 %	55 000 €
Agrocampus la Germinière (Autofinancement)	110 000	50 %	55 000 €

Indicateurs de suivi :

Indicateurs techniques : Nombre d'élèves sensibilisés, actions mis en œuvre par les élèves



Enjeu G : Mobilisation des acteurs locaux dans les territoires et la mise en place d'une gouvernance locale

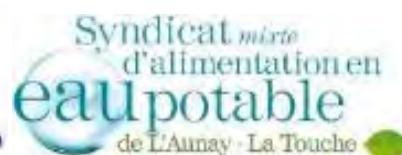
Animer et coordonner l'accord de territoire par les co-porteurs :

Montant total des actions envisagées = 577 500 €

- Thématique Milieux aquatiques



- Thématique Pollutions Diffuses (montant total de l'action envisagée =



Sensibiliser, informer pour mieux mobiliser les futurs agriculteurs du territoire :

Montant total des actions envisagées = 110 000 €



COORDINATION DE L'ACCORD DE TERRITOIRE SARTHE MEDIANE

Descriptif du projet

La révision et le maintien de la mise en oeuvre du SAGE ainsi que la coordination du contrat territorial Sarthe médiane et l'accord de territoire Sarthe médiane nécessitent une importante mobilisation des maîtres d'ouvrages locaux.

Pour réussir cette mobilisation autour des objectifs définis par le SAGE, l'établissement public territorial du bassin de la Sarthe a souhaité mutualiser au maximum ses agents et compétences, afin de disposer d'une structure la plus efficiente possible tout en limitant au maximum ses dépenses. Il met à disposition de la Commission Locale de l'Eau, une cellule d'animation composée comme suit :

- Un ingénieur chargé de l'animation du SAGE, l'animation et la coordination du CTeau Sarthe médiane
- Un ingénieur chargé de mission appui technique GEMAPI (0.1 ETP)
- Un ingénieur chargé de mission gestion quantitative (1/3 ETP)
- Un technicien chargé de mission SIG et analyse territoriale (0.26 ETP)
- Une adjointe administrative en charge de la gestion financière et administrative (1/3 ETP).

Les 3 derniers postes sont mutualisés avec les cellules d'animation des CLE Huisne et Sarthe aval.

Concernant l'accord de territoire Sarthe médiane, l'Établissement public territorial du Bassin de la Sarthe assurera son animation et sa coordination en y impliquant le chargé de l'animation du SAGE (0.1 ETP), la gestionnaire administrative et comptable (0.07 ETP) et le SIGiste (0.05 ETP) en remplissant les missions suivantes :

- Instruction des demandes de subvention auprès de la Région Pays-de-la-Loire pour le compte des maîtres d'ouvrages locaux
- Assurer le co-pilotage des opérations avec les PRPDE, l'animation de la concertation et la coordination des différents partenaires
- Réalisation des actions dont il est le maître d'ouvrage dans les délais indiqués
- Co-réaliser des comités de pilotage annuels et bilans, collecte et mise en forme des indicateurs de suivis

Détail financier et plan de financement prévisionnel

Opérations	2025	2026	2027	Total (TTC)
Animation, co-pilotage, coordination, mise à jour de la stratégie et validation des bilans par l'animateur de la CLE et fonctionnement général (0.10 ETP)	6 800	6 800	6 800	20 400
Gestion administrative et financière des dossiers par la gestionnaire administrative et comptable (0.033 ETP)	1 500	1 500	1 500	4 500
SIGiste et assistance aux travaux (0.027 ETP)	1 200	1 200	1 200	3 600
Total	9 500	9 500	9 500	28 500

*Taux de financement aelb animation des SAGE

Indicateurs de suivi : Nombre copil annuels et bilans

Maître d'ouvrage

Établissement Public Territorial du Bassin de la Sarthe

Représentant légal : Daniel CHEVALIER (Président)
Représentant dossier : Eric LE BORGNE (Animateur de la CLE)
e-mail : eric.leborgne@bassin-sarthe.org
Tel : 07 48 72 24 51
Adresse : 1, Place St Léonard – 72 130 SAINT-LEONARD-DES-BOIS

Financeurs	Montant éligible	Taux	Montant Aide
AELB*	28 500	70 %	19 950
Région Pays de la Loire (à voir comment le faire apparaître car forfait)			
EPTB Sarthe (Autofinancement)			





Descriptif du projet

Pour répondre aux objectifs définis dans la loi Grenelle et le SDAGE Loire-Bretagne, les sept syndicats gestionnaires d'eau potable sarthois concernés par les AAC ont décidé de mutualiser leurs moyens pour embaucher une équipe d'animation afin de mener leur stratégie de reconquête de la qualité de l'eau sur leurs territoires respectifs.

L'équipe d'animation est composée de 2 ETP techniques et 0,5 ETP administratif et a pour missions principales : d'animer la gouvernance, de construire et mettre en œuvre le plan d'actions, de favoriser les échanges et le partage, de représenter les signataires, d'assurer le suivi administratif et financier et de mettre en place un dispositif de suivi et d'évaluation.

Maître d'ouvrage

SIDPEP Perseigne Saosnois pour le compte du groupement des captages prioritaires sarthois

Représentant légal : Joseph LAMBERT, Président du SIDPEP Perseigne Saosnois

Représentant dossier : Sirine MEJRI et Tim BOITET, animateurs captages prioritaires sarthois

e-mail du représentant dossier : animation1@aac72.fr

Tel : 07 57 85 13 80

Adresse : Bel Air – RD 300 72600 Saosnes

Détail financier et plan de financement prévisionnel

Opération	2025	2026	2027	Total (€ HT)
Animation générale	183 000	183 000	183 000	549 000
Total	183 000	183 000	183 000	549 000

Financeurs	Montant éligible €	Taux	Montant €
AELB	549 000	60 %	329 400
Groupement des captages 72 (autofinancement)	549 000	40 %	219 600

Indicateurs de suivi

1. Indicateurs d'avancé des plans d'actions
2. Temps d'animation passé par type d'actions, Nombre copil annuels et bilans



Focus AT Sarthe médiane 2025-2027

Plan d'action pour la reconquête de la qualité de l'eau du captage de

Captage du Pentvert:

ZPAAC = 2134 ha

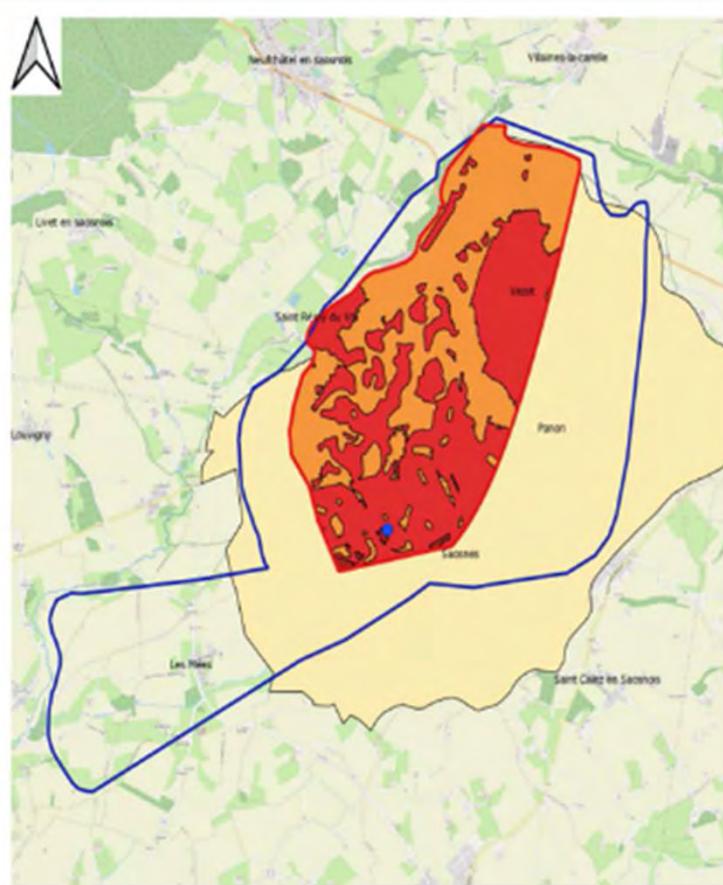
AAC = 1 136 ha

SAU de l'AAC = 989.48 ha

Outils et moyens de changement de pratiques disponibles:

- Remonté des données culturelles
- Diagnostic et accompagnement individuel
- Expérimentation de systèmes de culture innovants
- Construction de filières Bas Niveau d'Impact
- Réflexion sur les PSE

Pentvert (2025-2027)



Enjeux:

Nitrates = 84,00 – 92,00 mg/L

Phyto = 0,14 – 0,86 µg/L

=> Très dégradé

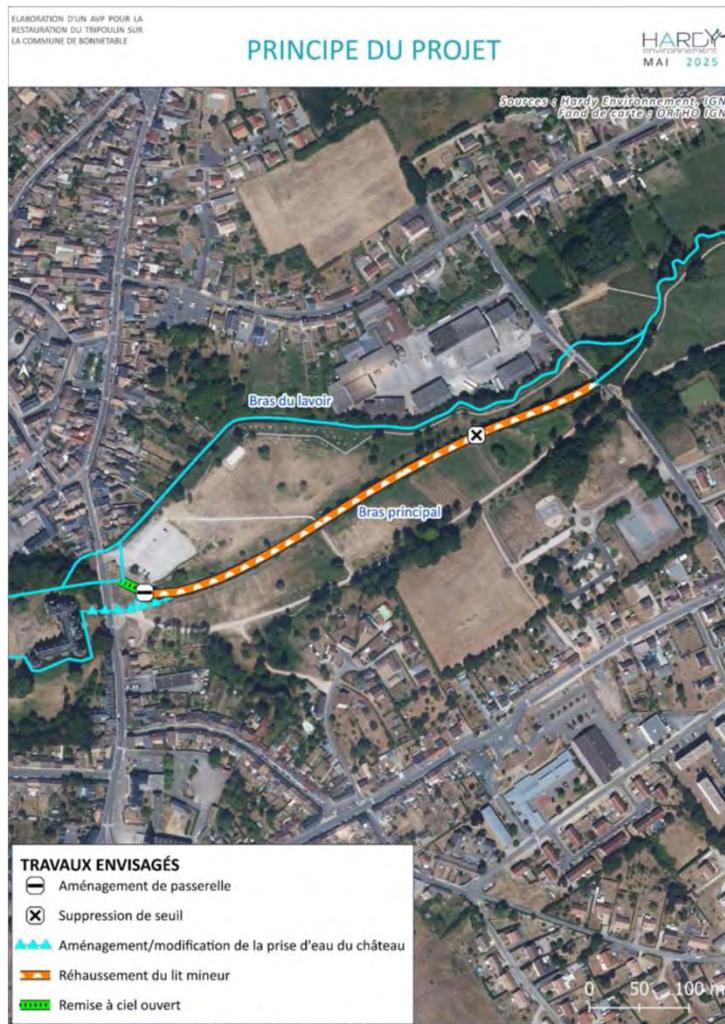
Objectifs de résultats sur 3 ans:

- Augmentation de la surface couverte
- Augmentation de la surface en BNI et de la part des légumineuses
- Allongement des rotations
- Maintien de la surface en herbe et en AB

Focus AT Sarthe médiane 2025-2027



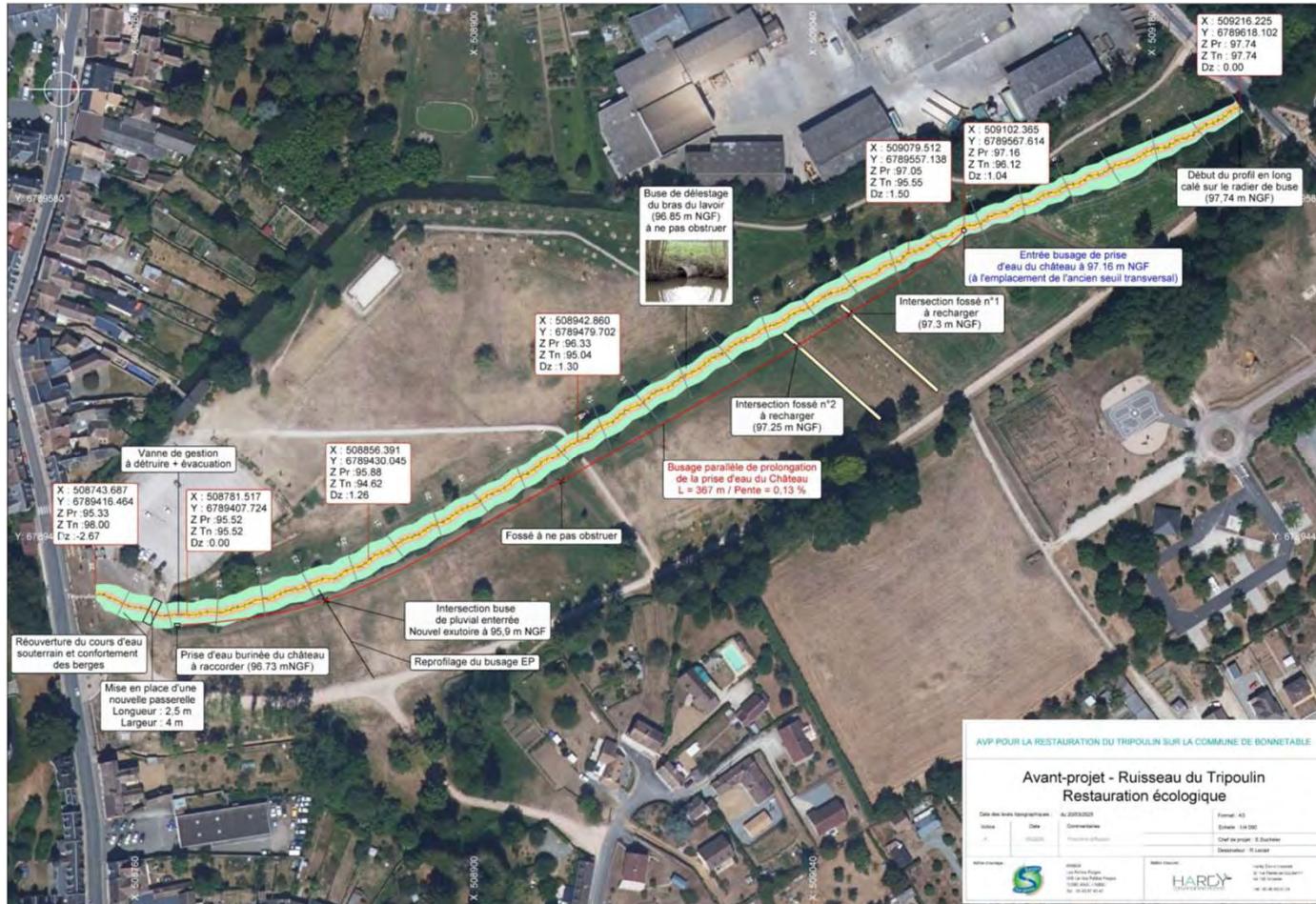
RESTAURATION DU TRIPOLAIN DANS LE CENTRE-BOURG DE BONNÉTABLE



Focus AT Sarthe médiane 2025-2027



RESTAURATION DU TRIPOLAIN DANS LE CENTRE-BOURG DE BONNÉTABLE



- Restauration de **533ml** de ruisseau dont **43ml** sont actuellement busés

Caractéristiques du cours d'eau après travaux :

- Largeur plein-bords moyenne : **3,8 m**
 - Largeur lit mineur moyenne : **1,5 m**
 - Hauteur plein-bords moyenne : **0,6 m**

Travaux agissant sur la morphologie du cours d'eau, sur la continuité écologique et la prévention des inondations.

Travaux faisant suite à de précédents travaux de reméandrage effectués en amont en 2017 et sur lesquels nous recensons la reproduction de truite fario suite à des inventaires réalisés par la FDPPMA de la Sarthe.

Budget travaux estimé par le bureau d'études : 234 410,40 € TTC

Atteinte des objectifs

(article 7)



Indicateurs techniques de réalisation et de résultats de suivi des objectifs opérationnels de l'accord.

- ✓ **Enjeu A – Milieux aquatiques**
 - ✓ 5 700 ml de travaux de restauration de cours d'eau restaurés
 - ✓ 10 ouvrages rendus franchissables
 - ✓ 1,8 ha de zones humides restaurées
- ✓ **Enjeu B – Pollutions diffuses**
 - ✓ 37 accompagnements individuels
 - ✓ 15 accompagnements collectifs
 - ✓ Surface engagée en AB (63,72 ha), MAEC (6,33 ha) et PSE sur les ZAAC
 - ✓ Km de haies implantées (à définir en fonction du résultat d'étude Enjeu ruissellement)
- ✓ **Enjeu D – Pollutions diffuses**
 - ✓ Stratégies foncières actives
- ✓ **Enjeu G – Enjeu transversal**
 - ✓ Bilans réalisés
 - ✓ Etude PSE réalisée

>>> A l'issue de l'accord de territoire, évaluation + proposition d'une nouvelle stratégie de territoire à 6 ans

Prévisionnel financier AT Sarthe médiane 2025-2027:

PREVISIONNEL

Total actions : 4 403 335 €

Montant total des aides financières : 2 886 209 € (65,5%)

- prévisionnel aides Région Pays de la Loire = 706 151 €
- prévisionnel aides AELB = 2 180 058 €

Autofinancement des maîtres d'ouvrages : 1 377 227 € (31,2 %)

